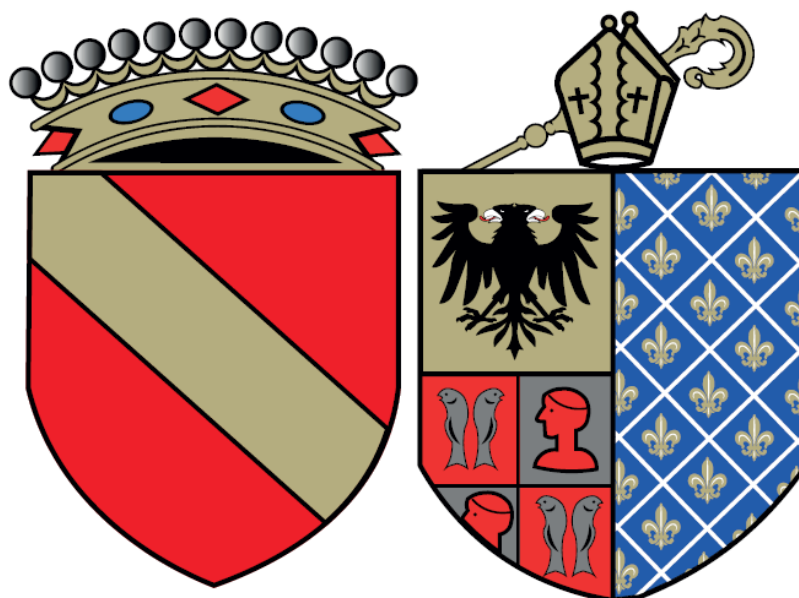


COMMUNE DE BOUSSU



Déclaration de politique communale 2018-2024

Avant-propos

Les élections du 14 octobre dernier ont confirmé la reconduction d'un nouveau mandat, de six années, voulu par la population.

Cette confiance renouvelée est, pour chacun de nous, à la fois un honneur et une grande responsabilité.

La mission qui nous est confiée implique esprit positif, honnêteté intellectuelle, dynamisme, participation et détermination pour chaque élu, quel que soit le groupe qu'il représente.

Notre tâche est immense et le législateur en a fixé les règles, planifié les étapes et suggéré les méthodes.

A l'aube de cette nouvelle mandature, les pouvoirs locaux doivent faire face à de nombreux défis en matière d'énergie, d'environnement, de mobilité, de gouvernance, de participation citoyenne, d'attractivité, de transition numérique, de logement, etc...

Nous devons donc apporter des réponses, innovantes si possible, à ces problèmes transversaux.

Les technologies numériques sont, certainement, une des clefs qui permettront à notre commune de répondre de façon pertinente et appropriée à nos besoins.

Ce recueil d'intentions, de projets, de souhaits, servira de référence à l'élaboration d'un programme d'actions pour toute la mandature à travers un PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL, nouveau certes, mais surtout innovateur et permettant une planification qui ouvrira la voie à une évaluation efficace.

Travailler ensemble, fédérer les forces vives de notre entité (un premier exemple avec nos commerçants) oublier les querelles partisans stériles, bannir les ressentiments, nous permettraient assurément de réaliser ce que la population attend de nous : vivre mieux, ensemble, dans une commune agréable et accueillante.

Le rêve est permis, mais la réalité prime et s'impose.

Nous savons tous que le contexte économique et social, tant le nôtre que celui de notre région et même de notre pays, n'est ni des plus stables, ni des plus rassurants. Ce constat évident et unanimement partagé doit nous inciter à la prudence, en tout, mais surtout en ce qui concerne :

1) Les finances communales

Les nôtres sont saines !

Cela résulte d'une gestion rigoureuse, prudente, réfléchie et pertinente de notre budget.

Nous y veillons au quotidien (malgré les imprévus) et, demain plus qu'hier, nous contrôlerons nos dépenses et nous continuerons la recherche de moyens extérieurs : subsides (mise en place d'une cellule à cette fin), investissements ou partenariats...

Ceci vaudra également pour toutes les entités, associations para-communales ou subsidiées.

Par ailleurs, nous comptons sur nos services et l'ensemble du personnel pour un comportement responsable, pour que les dépenses et les investissements soient pertinents et porteurs.

L'expertise de professionnels éclairés maîtrisant la discipline des finances peut nous apporter une meilleure version de la bonne gestion de notre commune.

Nous comptons également sur la responsabilité et la bonne conscience de chaque citoyen afin de réduire significativement les incivilités et, par là, diminuer le coût des interventions communales (dépôts sauvages, dégradations, ...)

Notre objectif étant de ne pas devoir augmenter la fiscalité mais bien d'être sélectifs en visant la gratuité de certains services indispensables, surtout pour les bénéficiaires qui ne peuvent en assumer le coût.

2) La sécurité du citoyen

Elle doit être renforcée partout où elle est insuffisante ou mise en défaut.
Le sentiment d'insécurité va croissant et nous en sommes conscients.

Pour y remédier, nous proposons notamment :

-> Mise en place dans un (ou plusieurs) quartiers d'un projet pilote « les voisins veillent »

-> L'engagement de plusieurs policiers tant à la zone boraine qu'au service de proximité de Boussu (davantage de « bleus » dans les rues, surtout en soirée!)

Avec de tels renforts, nous pourrions programmer des opérations spécifiques pour « chasser » les délinquants (contrôles fréquents, équipe pédestre, marches exploratoires, ...)

-> Mise à disposition, pour la population, du RGP (Règlement Général de Police)

-> Créer un emploi de médiateur (en partenariat) pour les conflits de voisinage.

-> Avec la participation des forces de police, nos services locaux (Prévention et Sécurité, Plan de Cohésion Sociale, agent de sécurité, gardiens de la paix) agiront sur tout notre territoire et particulièrement aux abords des écoles. (Ne pas hésiter à verbaliser les personnes contrevenantes qui créent un danger tant pour les enfants que pour la population)

-> La protection des usagers faibles. Elle sera renforcée et portera sur la réduction des risques encourus. Des mesures seront prises afin de réguler la vitesse des véhicules motorisés.

-> Des dispositions de ralentissements seront prises aux endroits les plus sensibles (chicanes, bacs à fleurs, coussins berlinois, marquages au sol, îlots, passages pour piétons éclairés, totems, potelets, radars répressifs)

-> Nous sommes également déterminés à limiter rigoureusement, voire canaliser, les passages et la vitesse de charrois importants, de poids lourds à l'intérieur de centres-villes. Nous placerons aussi, aux endroits les plus critiques, des caméras de surveillance.

3) Une mobilité adaptée

Notre commune souffre d'un trafic automobile et autre(s) de plus en plus dense. Le nombre de voitures, de camions, de bus articulés (de tracteurs et autres engins de chantier) sature nos rues, congestionne nos centres urbains, contribue à l'insécurité, encombre les espaces de parking et nuit à la qualité de notre cadre de vie.

-> Il faudrait donc réguler le trafic et concrétiser le contournement d'Hornu

-> Intégrer davantage les modes de déplacements doux aux investissements

-> Installer des panneaux intelligents (30km/h) près des écoles

-> Nous avons déjà amorcé un processus de correction par la création de sens uniques, de nouveaux aménagements d'aires de stationnement et de délestage.

-> Il faudrait sans doute aussi avoir recours aux zones bleues et stationnements riverains. (Eviter les voitures « ventouses »)

-> Nous devons amplifier et diversifier nos actions en sensibilisant la population (un déplacement sur 4 en voiture est fait pour moins de 5km), en organisant des consultations dans les quartiers (recherche collective et spécifique) en limitant la vitesse (avec panneaux lumineux), en organisant des contrôles, en créant des « dépose-minutes », en repensant les aménagements des voiries.

4) Une commune propre

Aujourd'hui, sur notre entité, nous produisons +- 500 Kg de déchets par hab/année... de l'enfant à l'adulte, du cycliste à l'automobiliste, du propriétaire au locataire, de l'habitant au visiteur. Une commune propre est l'affaire de tous !

Malgré les nombreuses actions menées, malgré le nombre de dispositifs, d'interventions et d'opérations organisés (commune propre) ça ne s'améliore pas ... les résultats restent négatifs !

Pourtant nos services sont équipés d'un matériel performant (balayeuse, camions, hydrocureuse, glouton, tondeuses, débroussailleuses, etc...) et malgré le nombre de personnes affectées à cette tâche (art.60, ouvriers, saisonniers , Wallo-net, opérations propreté...) le constat est affligeant... quelques heures après leurs interventions, tout est à refaire... désolant !

Nous sommes cependant déterminés à endiguer ce phénomène de société laxiste, irrespectueuse, sans éducation.

Nous voulons baliser l'espace de manière ordonnée par l'installation de poubelles (mais non prévues pour le confort des riverains !), la création de dépôts, en conscientisant les citoyens de la menace que représentent les déchets abandonnés (tels que matières plastiques, canettes) en organisant, au maximum, le tri sélectif (espaces publics, lors d'événements), en sensibilisant les enfants dans les écoles, en organisant des actions « propreté » dans les quartiers, en faisant la promotion pour le compostage, en accentuant la répression s'il le faut, en engageant un nouvel agent constatateur et en installant des caméras mobiles pour changer les comportements et inviter chacun à la sauvegarde de la planète.

5) Cadre de vie de qualité et développement durable

Parallèlement à ce qui précède, nous voulons poursuivre des opérations d'embellissement et rendre le citoyen acteur de son territoire (fleurissement e.a)
Nous souhaitons ainsi protéger et rénover notre patrimoine « héritage » et gérer durablement notre patrimoine naturel.

La commission « Cadre de vie et développement durable » aura pour mission de réaliser un cadastre précis de cet important défi, de proposer de nouvelles initiatives, de créer une véritable émulation susceptible de susciter un plus grand intérêt et d'éventuelles vocations.

Nous souhaitons aussi que la commission du cadre de vie établisse une cartographie des pollutions sonores, visuelles et olfactives ainsi qu'un tableau de bord d'actions à mener.

Elle pourra faire appel à l'expérience de « techniciens » capables de conseiller et de proposer un programme d'activités et de sensibilisation (aménagement des espaces verts, mise en place d'aires de jeux, de détente, de sports, de convivialité...) mais aussi des potagers collectifs, des zones « refuge », protégées (faune et flore) et autres incitants.

-> Nous ne pourrions, non plus, oublier l'assainissement des sites désaffectés et des immeubles abandonnés.

-> Nous veillerons à protéger, valoriser et aménager la vallée du Hanneton et les terrils
En outre, nous projetons :

-> Organiser des réunions de réflexion sur la protection de la nature et de la biodiversité (associations, écoles, centre culturel).

-> Prévoir l'engagement d'un éco-conseiller.

-> Poursuivre l'engagement de la commune, défini dans la convention des maires.

-> Organiser et favoriser la vente de produits locaux de qualité.

-> Accentuer notre politique de réduction des déchets.

6) L'action sociale

La solidarité est une valeur fondamentale qui doit guider les démocrates que nous sommes .

Notre commune, comme d'autres dans la région, déplore la précarité d'un grand nombre de citoyens.

Pour lutter contre toute marginalisation, voire toute exclusion, nous devons impulser une politique volontariste afin d'aider ceux qui sont réellement dans le besoin. A ce propos, le CPAS est l'acteur essentiel de l'action sociale. Ses partenaires peuvent être le PCS, la Croix-Rouge, St Vincent de Paul, et j'en passe !

A noter aussi que notre entité compte 25 % de personnes de plus de 65 ans. Pour le bien-être de nos aînés, il faut lutter contre l'isolement avec l'aide des services sociaux. Il faut leur permettre de rester actifs, d'occuper la place qu'ils méritent dans la société. Et continuer à vivre dans leur domicile doit y contribuer.

Mais il est nécessaire de mettre en place les structures nécessaires pour les aider à rester autonomes, actifs et intéressés ; leur permettre de s'impliquer, d'agir, de vivre plus heureux et en bonne santé.

Moyens à mettre en oeuvre :

-> services disponibles à domicile : aides-familiales, aides-ménagères, repas, soins infirmiers, kinés, télé-assistance, taxi social, festivités.... et autres !

-> prévoir et encourager les initiatives culturelles, sportives, découvertes, loisirs, activer le conseil consultatif des aînés, organiser des rencontres intergénérationnelles, des voyages, ...

7) Le logement

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de protéger, d'améliorer et même de renforcer.

Néanmoins, les règles en la matière, érigées par la R.W. ne sont pas toujours en adéquation avec la réalité. Mais au cours du présent mandat, nous nous efforcerons, avec la Régie Foncière, d'élargir l'offre de logements d'urgence.

Nous établirons également une synergie avec BH/P et l'A.I.S. et ce, afin de lutter contre l'inoccupation des logements.

Nous comptons accentuer la lutte contre les marchands de sommeil (boîtes aux lettres multiples !).

Il serait peut-être intéressant d'innover dans la construction de logements modulaires adaptés, tout en assurant certains services de proximité (résidences-services) et en prévoyant des logements intergénérationnels doublés de services réguliers.

8) L'Enseignement, l'Education, la Jeunesse

Pour la majorité, l'enseignement fondamental est, et restera, une priorité absolue. Notre enseignement communal est de qualité : il doit amener tous nos élèves au seuil de la réussite, par des pratiques et des pédagogies adaptées, par des méthodes efficaces, par une diversité d'activités sociales, culturelles et citoyennes organisées dans le respect des rythmes d'apprentissage qui tiennent compte de l'âge et des capacités de chaque enfant.

Nous veillerons également à :

-> soutenir de nouveaux projets pédagogiques d'éveil à la culture, à la démocratie, à l'écologie ainsi que des activités sportives (e.a. « après 4h du sport ») sans oublier des actions qui visent à la promotion de la mobilité douce

-> continuer à garantir un accès facilité aux lieux et services culturels et sportifs (établir un registre de ces activités)

-> assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles.

-> promouvoir les projets qui orientent vers une alimentation saine et équilibrée, inculquer des comportements susceptibles d'améliorer l'hygiène de vie (durable et si possible locale)

-> poursuivre l'entretien et la rénovation des infrastructures scolaires

-> finaliser la construction d'un nouveau site scolaire

-> lutter contre la violence à l'école et au dehors (les parents doivent aussi montrer l'exemple !)

-> développer des projets permettant d'amener à l'école : la musique, l'art, l'expression orale, la danse, le dessin, les sciences, la socialisation, ...

9) Extrascolaire nécessaire et apprécié par les familles d'accueil

Puissant outil d'intégration sociale. Même si l'intervention financière communale est de plus en plus conséquente, nous nous efforcerons raisonnablement à répondre aux besoins avec un maximum de pertinence pour :

- assurer un accueil éducatif de qualité : développement culturel, intégration sociale, épanouissement individuel, approche de la citoyenneté, ...
- améliorer sans cesse la qualité de l'encadrement (formation continue du personnel)
- amplifier la complémentarité du service d'accueil et celui de l'action familiale

10) La jeunesse

La jeunesse, bien précieux et investissement d'avenir qui mérite : attention, écoute, aide, action, compréhension et innovation.

Notre action, associée à celle des familles, doit être préventive par rapport aux dangers tels que : la délinquance, la toxicomanie, la violence, la maltraitance, le décrochage familial et/ou scolaire.

Une véritable politique de la jeunesse sera mise en place en collaboration avec l'associatif et en concertation avec les familles.

Donner aux jeunes l'occasion de s'exprimer, encourager une dynamique participative et collective et assurer la cohésion sociale sont des axes à privilégier.

A cet effet, nous pensons qu'il faut :

-> mettre en place un Conseil Consultatif de la Jeunesse

-> instaurer une cellule d'aide aux jeunes en difficulté

-> multiplier les lieux de rencontre pour les jeunes et même, parfois,

intergénérationnels

-> organiser des échanges culturels, sportifs, linguistiques (voyages découvertes, jumelages, artisanat, musique...)

-> favoriser les partenariats et le travail en réseau entre les écoles et les acteurs associatifs et entre les associations elles-mêmes

-> Nous adapter aux nouvelles technologies afin de mieux les toucher et de les amener à entendre, à écouter, à réagir, à mûrir.

11)Gouvernance, citoyenneté et démocratie participative

Notre volonté plaide pour une gestion communale moderne en associant les Bousutois et Hornutois aux décisions.

-> Nous comptons appliquer la complète transparence dans la gestion des dossiers en diffusant une information claire sur les orientations proposées.

-> Nous souhaitons créer un Conseil Consultatif (composé de citoyens « techniciens »), chargé de fournir les conseils, avis, recommandations à propos des grands projets et des principaux choix budgétaires.

-> Nous organiserons régulièrement des séances d'accueil à l'intention des nouveaux habitants

-> Une consultation populaire sera aussi initiée et pratiquée.

-> Nous solliciterons la participation pour parfaire et rendre plus pertinentes les décisions communales.

-> Nous souhaitons placer des panneaux « multi-médias » extérieurs pour mieux informer la population à propos des activités communales.

Nous renforcerons la dynamique des quartiers afin de mettre en place des activités qui renforcent la cohésion sociale (qui génèrent et renforcent la solidarité) car, il est prouvé que, les quartiers qui connaissent une plus grande cohésion sociale, arrivent à mieux faire face à des situations de crise (inondation, incendie, vague de chaleur, ...)

-> Dans cet ordre d'idées, nous envisagerons de créer une maison des associations (salles de réunions)

Nous voulons absolument répondre aux attentes de la population, rapprocher davantage encore les citoyens de l'Administration pour établir un véritable contrat de confiance.

12) Economie - Emploi - Commune

Il faut savoir que, contrairement à certaines idées préconçues, de nombreux emplois sont ouverts sur notre entité.

Grâce aux hôpitaux, maisons de repos, centres commerciaux, commerces de petites ou moyennes surfaces, grâce aux artisans, aux professions libérales, à la commune employeur, à la police, à l'enseignement et à ses auxiliaires, au site du château, etc. ..., nous comptons plus de 5300 emplois sur notre seul territoire.

Mais la plupart de ces emplois exigent une formation !

C'est donc dans ce sens que nous devons communiquer et convaincre notre jeunesse.

Nous constatons aussi que beaucoup de commerces disparaissent rapidement par manque de connaissance ou de rigueur... nous pourrions envisager une cellule qui pourrait les aider, une sorte de chambre du commerce locale.

Par ailleurs, nous espérons que le Zoning des Miniaux s'ouvrira, enfin et réellement, à des investisseurs qui proposeront de l'activité économique et par là, de l'emploi.

-> Nous examinerons la possibilité d'adapter la fiscalité aux nouveaux commerçants et artisans (Durée déterminée)

-> Nous souhaitons favoriser la vente de produits locaux.

-> Nous envisagerons la création d'un hall-relais.

-> Nous voulons soutenir la mise en place des achats groupés et être à l'écoute des artisans, agriculteurs et autres pour connaître leurs besoins et valoriser leur travail.

13) Travaux Publics - Rénovation urbaine - Patrimoine - Aménagement du Territoire

De nombreux projets, de gros travaux, d'importantes rénovations, sont prévus dès 2019 et au cours des années à venir :

- > rénovation du kiosque et de la Place de Boussu
- > rénovation de la Place de Boussu-Bois (St.-Charles),
- > rénovation du Centre-Hornu,
- > réaménagement de la gare,
- > finition de la phase 3 du Château,
- > rénovation de l'église St.-Géry,
- > rénovation des fermes Vandame et Herbint,
- > rénovation du parc du Home Guérin, (liste non exhaustive)

Après un nouvel inventaire, nous poursuivrons la réfection de nos routes et nos trottoirs , avec retracage routier, en assurant une meilleure sécurité pour tous les usagers (notamment par l'éclairage des passages pour piétons)

Nous souhaitons également concrétiser l'assainissement des friches industrielles sans oublier la lutte contre les inondations et la gestion des parcs, des sentiers et des espaces verts.

14) Sport-Santé

- > soutien logistique pour les clubs organisés (officiellement)
- > revoir le coût de la location des salles et infrastructures communales
- > réaliser un état des lieux pour les facteurs déterminants au niveau de la santé : air, eau, bruit, ...
- > organiser une marche du mois et, régulièrement, des ballades à vélo
- > poursuivre « Je cours pour ma forme » et l'opération « A l'eau »

- > créer un club de jogging (voire d'athlétisme) en réaménageant la piste prévue autour du terrain de foot de la rue du Commerce
- > organiser des rencontres avec d'autres communes (notamment celles jumelées)
- > mettre en place un parcours Vita
- > participer activement aux campagnes de promotion de la santé
- > poursuivre les rencontres et les conférences sur les sujets les plus variés
- > encourager l'implication et la participation sociale des citoyens (cours de secourisme, utilisation du défibrillateur, ...)

15) Le bien-être animal

... retiendra également toute notre attention :

- > Par la mise en place d'une politique appropriée avec la collaboration du service de police impliqué, avec les associations concernées, avec la population, avec les propriétaires,...
- > Par la sensibilisation des élèves au respect des animaux en tant qu'êtres vivants
- > Par l'aménagement de « canisettes » à plusieurs endroits de la Commune
- > Par la distribution de sacs à déjections canines, ...

Pour terminer la présentation de cette note de politique générale (2019-2024) qui s'inscrit dans la continuité et la cohérence et qui sera affinée et traduite en autant d'objectifs opérationnels par le P.S.T, je ne peux occulter notre désir de continuer à créer « l'événement » sur notre entité.

Avec différents partenaires, dont le Centre Culturel, qui a acquis, ces dernières années, ses lettres de noblesse, nous voulons privilégier des activités de qualité qui rassemblent la population.

Animations festives, artistiques, culturelles, patrimoniales, folkloriques, sportives, éducatives, commémoratives, fleuries, illuminées, et j'en passe, seront régulièrement programmées à l'agenda communal.

A la lecture de tout ce qui précède, vous conviendrez que la mission qui nous est confiée est des plus passionnantes mais aussi des plus ardues.

Néanmoins, à travers cette note de politique générale, nous voulons rassurer, conscientiser, susciter l'optimisme, l'espoir, la conviction, la volonté et la persévérance. En fait, elle est tout à fait réaliste avec des accents généreux et des envolées mesurées.

Cette note est tout simplement l'expression d'une volonté commune qui reflète l'intérêt porté à notre entité et qui ne demande qu'à être partagée par tous, pour faire de Boussu/Hornu une Commune prospère, où il fait bon vivre.

J'en appelle à une nouvelle manière de penser la politique en forme d'intelligence collective afin de mieux appréhender les enjeux auxquels nous devons faire face et construire ensemble, dès demain.